



cuisine équipée défaut de conseil

Par **plumes**, le **03/08/2019** à **20:45**

bonjour,

je viens d'être livrée de ma cuisine équipée (16 000 euros) j'ai envoyé un mail le jour de la fin de pose pour indiquer que les portes du congélateur et du frigo sont très difficiles à ouvrir.

la conceptrice m'a précisé qu'elle avait bien noté ma remarque et qu'elle me ferait deux propositions lors de la visite de réception lors de la réception du chantier la conceptrice vendeuse a noté la difficulté d'ouverture et m'a proposé à la charge du service qui fournit les meubles le remplacement des portes par un système d'ouverture par poignets non plus centrales mais latérales ou toujours à la charge du fournisseur de remplacer les portes en fixant les poignées vers l'extrémité de la porte pour faciliter l'ouverture : j'opte pour le décalage des poignées j'étais ravie

coup de fil en me précisant que cela n'est pas possible car pas garanti par le service ce n'est pas un défaut j'envoie eux messages de contestations pour me voir proposer le remplacement des portes moyennant un paiement de 50 %

Pour moi il y a défaut de conseil de la part de la conceptrice je n'étais pas sensée savoir que les porte seraient dures à ouvrir si les poignées des portes étaient centrales que me conseillez-vous merci pour le temps que vous pensez a me lire

I boutry